



CLASSIQUES
GARNIER

« Sommaire & Vie de la Société », *Bulletin de la Société des amis de Montaigne*
Série III, n° 9, 1959 – 1, p. 1-3

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-12276-0.p.0005](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-12276-0.p.0005)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 1959. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES AMIS DE MONTAIGNE

N° 9. — 1959 (Janvier-Mars)

	Pages
<i>Vie de la Société</i> (G. G.).....	1
DANIEL-ROPS : <i>Montaigne et l'Index</i>	4
Raymond RITTER : <i>Corisande d'Andoins, comtesse de Guiche, Montaigne et Henri de Navarre après la bataille de Coutras</i>	7
Jacques DE FEYTAUD : <i>Le Diable et le Mongol</i>	15
Alexandre NICOLAI : <i>Le Machiavélisme de Montaigne</i> (suite)...	18

Vie de la Société

Assemblée générale du 13 décembre 1958.

L'Assemblée approuve à l'unanimité le rapport financier et le rapport moral présentés respectivement par MM. Stéphane Sichère, secrétaire-trésorier et Georges Guichard, secrétaire-archiviste et rédacteur en chef du *Bulletin*.

M. Sichère produit la balance des comptes de l'exercice allant du 7 décembre 1957 au 13 décembre 1958, dont l'équilibre a permis de payer entre autres l'impression des *Bulletins* 3, 4, 5-6, et permettra celle des *Bulletins* 7 et peut-être 8 qui paraîtront en décembre et janvier.

M. Georges Guichard indique ensuite que le Bureau unanime propose à l'Assemblée de porter de 600 fr. à 1.000 fr. la cotisation annuelle donnant droit aux *Bulletins*, et dans les mêmes proportions les cotisations des membres donateurs et bien aiteurs — au moment absolument nécessaire à la vie même de ce *Bulletin* et à la bonne marche de la Société.

Le président Maurice Rat ajoute quelques mots pour remercier les membres du Bureau. Il fait applaudir les noms de Georges Palassie, membre du Conseil et président de la Section bordelaise, et d'Armand Lunel, correspondant de la Société à Monaco, qui suscitent des adhésions de qualité à la « Société des Amis de Montaigne », et remercie de leur aide précieuse la Direction des Arts et des Lettres et le Conseil général de la Dordogne. « La Société a vu le nombre de ses membres quadruplé en six ans. Il faudrait qu'il doublât encore pour que la

Société pût offrir chaque année à ses adhérents ce *corpus* des recherches montanistes que mérite l'auteur des *Essais*, plus vivant que jamais et « toujours actuel » selon le mot de Maurice Genevoix dont il fut le bréviaire dans la double tourmente des guerres mondiales de 1914 et de 1939 ».

Séance de travail du 13 décembre 1958.

L'assemblée générale close, la parole est donnée au vice-président Roger Trinquet pour une communication sur le problème de l'*Accession à la noblesse des Ancêtres de Montaigne*.

« Il est aujourd'hui établi que les ancêtres de Montaigne — c'est des aïeux paternels du philosophe qu'il s'agit ici — étaient d'authentiques gascons, et non des flamands, des anglais, des portugais, voire des juifs, comme on l'a tour à tour prétendu. Le vocable *Ayquem*, qui n'est d'abord qu'un prénom, apparaît dès la fin du x^e siècle ; puis, peu à peu, on le voit devenir patronymique en différents points de la Guyenne : on le rencontre en particulier dans la région de Blanquefort où ces Ayquem semblent n'avoir été à l'origine que de simples *serfs questaux*. Puis vint la montée vers Bordeaux de certains des Ayquem de Blanquefort, suivie de leur rapide enrichissement.

Ramon — le premier des Ayquem que mentionne l'auteur des *Essais* — acquiert, sur sa fin, en 1477, la maison noble de Montaigne. Cette acquisition devait être le point de départ de l'anoblissement de ses descendants, par le jeu de ce processus — si répandu alors — qu'on a pu nommer l'*anoblissement par prescription* : celui-là était réputé noble qui, par la commune renommée, pouvait établir que, depuis trois générations, sa famille possédait une terre noble, et avait adopté, dans ses grandes lignes, le comportement propre aux gentilshommes (on qualifiait cela d'un mot : *vivre noblement*) : rompre avec le commerce, vivre sur son domaine, satisfaire aux obligations militaires en constituaient les principaux éléments. Ramon Ayquem, le bisaïeul de Montaigne, avait acheté la maison noble ; Grimon, son fils, consolida ses droits, se retira et se fit inhumer à Montaigne (1519) ; chose non moins essentielle, il fit donner à ses fils l'éducation qui permit aux cadets d'accéder à la robe, et à l'aîné de « suivre les armes » en Italie. Ce dernier, Pierre Eyquem, qui sera le père du moraliste porte, avec l'épée, le titre d'écuyer : ses fils naîtront gentilshommes de *robe courtée*. Loin d'apporter un lustre nouveau à sa maison, la charge de conseiller au Parlement qu'occupera Michel ne pouvait qu'amoinrir son rang originel ; celui-ci le sentait si bien qu'il passera la seconde partie de sa vie à tenter de faire oublier, en invoquant sa « profession » de soldat et son collier de Chevalier de l'Ordre du Roi, le souvenir humiliant de cette malheureuse *robe longue*. »

Séance de travail du 24 janvier 1959.

En présence de la duchesse et du duc de Gramont, membre de l'Institut, descendant en droite ligne de Corisande, comtesse de Guiche, le président Maurice Rat lit une communication de M. Raymond Ritter, l'excellent historien d'Henri IV, sur *Corisande, Montaigne et le Béarnais après la bataille de Coutras*.

M. Maurice Rat, qui avait présenté les excuses de la marquise de Noailles (née *Corisande* de Gramont), retenue loin de Paris, de ne pouvoir être des nôtres, salue l'adhésion à la Société de plusieurs membres, entre autres de M. Jean Starobinski, professeur à l'Université de Lausanne et parfait montaigniste, de M^{lle} E. Droz, l'experte directrice d'*Humanisme et Renaissance*, et de M. Richard de Guide, compositeur belge, auteur d'un *Tombeau de Montaigne* dont il sera parlé dans une prochaine séance.

Il dit aussi les regrets qu'éprouve la Société de la mort de M^{me} Nicolai, veuve de l'éminent et inoublié érudit, et de M. Gaston Autexier, magistrat poitevin fort lettré et qui était l'un de nos fidèles membres.